

Commission permanente du 13 novembre 2023

Intervention d'Imène Souid

Bonjour à toutes et à tous,

Merci M. Le Président de maintenir le soutien financier et primordial du Conseil Départemental du Val De Marne à l'association Orly International, qui fait un travail remarquable, entre autre sur la question de l'emploi sur nos territoires.

Je souhaitais, si vous me le permettez Monsieur le Président, profiter de ce rapport pour alerter l'assemblée sur la décision d'Air France de quitter l'aéroport d'Orly d'ici 2026. Le Groupe Air France étant un autre partenaire de l'association Orly International.

Air France était à Orly depuis 1946. Elle sera donc restée à Orly 80 ans. Son départ est une catastrophe pour l'image de l'aéroport d'Orly. Les activités d'Air France seront ainsi regroupées à Paris Charles de Gaulle, à l'exception des liaisons vers la Corse.

Cette annonce suscite l'inquiétude des 600 salariés basés aujourd'hui à Orly.

Si les 170 personnels de maintenance des moteurs resteront sur Orly, les autres auront parfois jusqu'à 140 kms par jour à faire pour rejoindre l'aéroport de Roissy. Sans compter que la plateforme de Roissy est très difficile d'accès par les transports en commun.

L'entreprise annonce mettre en place un plan d'accompagnement des salariés, mais comment seront pris en considération les angoisses, plus que légitimes, et les bouleversements de cadre de vie, des salariés...

Ce transfert pose aussi la question de la survie des aéroports de Nice, Marseille et Toulouse qui connaîtront une baisse d'activité de 30 à 40 %. Ce qui impliquera de fait, une conséquence sur les emplois.

Il était important pour notre groupe que l'assemblée soit informée des impacts de cette décision, entre autre sur notre département, mais également au niveau national et de rappeler notre souhait de maintenir l'activité d'Air France sur l'aéroport d'Orly.

Merci.